

**ACADÉMIE DE  
Montpellier**

**ÉTABLISSEMENT  
Lycée Paul  
Sabatier**

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2024-2025**

Quorum : **16**

Numéro de séance : **3**

Nombre des présents : **27**

Date de convocation : **11/02/2025**

Nombre d'absents excusés : **1**

Présidence de : **Nicolas SALVAT, Proviseur**

<b>SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES</b>	<b>Décision</b>	<b>Page</b>	<b>Numéro d'acte</b>	<b>Pièces jointes</b>	<b>N°</b>
I. Approbation du PV du CA de novembre 2024	<b>Vote</b>				
II. Ventilation dotation globale horaire	<b>Vote</b>				
III. Modification Règlement Intérieur	<b>Vote</b>				
IV. Modification Protocole PHare	<b>Vote</b>				
V. DBM 2024					
VI. Voyage aux Baléares	<b>Vote</b>				
VII. Questions diverses					
VIII.					
IX.					
X.					

**Signatures**



**Le Secrétaire**

  
**Grégoire CALTAGIRONE**

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 10/03/2025

Qualité		Titulaires				Suppléants		
		Nom Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	SALVAT Nicolas	X					
	Adjoint	MIEGEVILLE-TATE Stéphane	X					
	Gestionnaire	TEJEDOR Aude	X					
	CPE	LANE Christelle	X					
	Chef des Travaux	GAILLARD Xavier	X					
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	ANDRIEU Philippe		X		ASSIE Benjamin		
	Collectivité de rattachement	COSTE Alain	X			VILAS Sylvie		
	Commune siège	MONTUSSAC M-Aude	X					
	Commune siège	BIGOT Xavier		X		ARIAS Placide		
<b>Personnalité qualifiée</b>		DESTAINVILLE Dominique			X			
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>2</b>	<b>1</b>			

<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	RIVERET Pauline	X			NAPPEZ Magali	X	
		RABHI Nassima		X		FAGOAGA Sandrine		
		ALLABERT Stéphane	X			DELISLE Stéphanie		
		CALTAGIRONE Grégoire	X			CAMPOS Christophe		
		HOUSSET Leslie	X			DUPUIS Olivier	X	
		CATHALA Edgar				PERROT Gaëtan	X	
	CORDIER Christelle	X			BRUYEZ Léa			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MARIS Hervé	X					
		RIES Wilfried	X					
WAILLY Yohann		X						
<b>Total</b>			<b>8</b>	<b>1</b>			<b>3</b>	

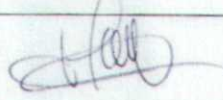
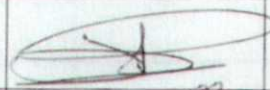
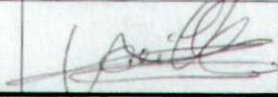
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	VALIENTE François-Xavier	X			CLAUVELIN Caroline		
		MASSE Sophie	X			AIT OUARET Farouk		
		GARINO Jean- Christophe	X			BASCHOU Jean- Louis		
		EL KIHÉL Mustapha	X			ALCALA Stéphanie		
		SERNY Delphine	X			NAJI Rdoine		
	Élèves	EL KDIM Yassin	X					
		MOUSSA Imed	X					
		LOUBAKI Guilliane	X					
		FALL Mariem	X					
		SERNY Emmy	X					
<b>Total</b>		<b>10</b>						




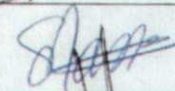
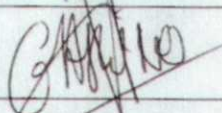

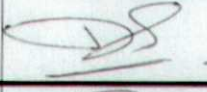




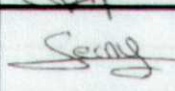
# CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 MARS 2025

QUALITE	NOM Prénom	Signature	NOM suppléant	signature
Président Le chef d'établissement	SALVAT Nicolas			
Le chef d'établissement adjoint	MIEGEVILLE-TATE Stéphane			
L'adjoint gestionnaire	TEJEDOR Aude			
Le conseiller principal d'éducation	LANE Christelle			
le D.D.F.P.T.	GAILLARD Xavier			
Deux représentants de la collectivité territoriale de rattachement	ANDRIEU Philippe		ASSIE Benjamin	
	COSTE Alain		VILAS Sylvie	
Deux représentants de la commune siège de l'établissement	MONTUSSAC Marie-Aude			
	BIGOT Xavier		ARIAS Placide	
Une personnalité qualifiée,	DESTAINVILLE Dominique	Excusé		
<b>Dix représentants élus des personnels de l'établissement</b>				
personnels d'enseignement et d'éducation	RIVERET Pauline		NAPPEZ Magali	
personnels d'enseignement et d'éducation	RABHI Nassima		FAGOAGA Sandrine	
personnels d'enseignement et d'éducation	ALLABERT Stéphane		DELISLE Stéphanie	
personnels d'enseignement et d'éducation	CALTAGIRONE Grégoire		CAMPOS Christophe	
personnels d'enseignement et d'éducation	HOUSSET Leslie		DUPUIS Olivier	
personnels d'enseignement et d'éducation	CATHALA Edgar		PERROT Gaëtan	
personnels d'enseignement et d'éducation	CORDIER Christelle		BRUYEZ Léa	

personnels ATOSS	MARIS Hervé			
personnels ATOSS	RIES Wilfried			
personnels ATOSS	WAILLY Yohann			

Dix représentants élus des parents d'élèves et des élèves

représentants des parents d'élèves	VALIENTE François-Xavier		CLAUVELIN Caroline	
représentants des parents d'élèves	MASSE Sophie		AIT OUARET Farouk	
représentants des parents d'élèves	GARINO Jean-Christophe		BASCHOU Jean-Louis	
représentants des parents d'élèves	EL KIHEL Mustapha		ALCALA Stéphanie	
représentants des parents d'élèves	SERNY Delphine		NAJI Radoine	
représentants des élèves	EL KDIM Yassin			
représentants des élèves	MOUSSA Imed			
représentants des élèves	LOUBAKI Guilliane			
représentants des élèves	FALL Mariem			
représentant des étudiants	SERNY Emmy			

## RUBRIQUE I.: Approbation du PV du CA de novembre 2024

M.Salvat, chef d'établissement soumet aux administrateurs l'approbation du PV du dernier CA (voté à l'unanimité). Il évoque ensuite la préparation de la rentrée 2025 : élèves, parents, enseignants ont été consultés par M.Salvat, qui remercie ces différents acteurs de la vie de l'établissement de leur disponibilité et des échanges fructueux qui ont eu lieu.

Votants : 27	Pour	27
	Contre	0
	Abstentions	0

## RUBRIQUE II.: Ventilation dotation globale horaire

M.Salvat aborde le sujet de la **Dotation Horaire Globale** (février/mars) qui acte, entre autres, les créations et suppressions de postes, de BMP (Bloc de Moyens Provisoires), chaires temporaires sur l'année scolaire pourvue par des TZR ou des contractuels. Il présente le calendrier (janvier-février : préparation, février-juin : affinage, juin-juillet : inscription des élèves et derniers ajustements).

M.Salvat présente la baisse projetée des effectifs des élèves (conjoncture démographique défavorable), la DGH diminue en conséquence.

Ratio Heures-Elèves : 1,28 en 2024, 1,32 en 2025. A l'échelle académique, elle est de 1,48.

### Structure et effectifs prévus en 2025 :

- 12 classes de Seconde **-1**
- 9 Premières Générales **-1**, et 3 classes de STMG
- 10 Terminales Générales et 3.5 classes de STMG
- SUP : BTS SAM, et SIO (88 étudiants - **stabilité**)
- 1371 élèves prévus (1446 l'an dernier)

Spécialités en voie générale :

Sur financement des spécialités en 1ère : 151 heures sur 108 heures financées.

Sur financement des spécialités en Terminale : 150 heures sur 120 heures financées.

2 enveloppes : HP-HSA en heures d'enseignement, et IMP.

**Dotation 2025 : LGT 1818,5h (- 44 heures par rapport à 2024) : 1609,25 heures postes, 209,25 HSA.**

M.Salvat, chef d'établissement présente le tableau prévisionnel des heures allouées aux différentes disciplines.

Le/les représentants des enseignants présentent la motion (Annexe 1) des représentants des personnels enseignants et d'éducation du Lycée Sabatier pour une demande de moyens supplémentaires.

Le/les représentants des parents rejoignent les enseignants sur le fond et constatent que les classes sont bondées et s'inquiètent des critères arbitraires qui servent de base au calcul de la dotation et annoncent donc voter contre. Un parent d'élève souhaite donner lecture de la déclaration suivante :

*"Nous notons la dotation au bon vouloir du Rectorat et constatons qu'à nouveau les classes sont bondées à 35 / 36 élèves, maintenant nos enfants sur des effectifs extrêmement hauts.*

*La problématique est de vouloir nous faire voter une répartition sur des critères erronés.*

*Il y a un enjeu essentiel pour nous de refuser cette répartition qui a été faite avec des considérations d'effectifs qui sont insupportables.*

*Les représentants des parents d'élèves de la liste « Ensemble pour Eux » voteront contre, non pas parce que la répartition est mal faite mais parce qu'elle est basée sur des critères arbitraires."*

Un représentant de l'autre liste indique qu'ils n'ont eu le temps de se consulter mais s'associent au vote contre.

Le/les représentants des élèves annoncent aussi voter contre (pas en opposition à la répartition présentée en conseil mais en opposition à la dotation globale jugée insuffisante).

**Vote : 17 votes contre ; 5 abstentions ; 5 votes pour, le projet de répartition est rejeté.**

Votants : 27	Pour	5
	Contre	17
	Abstentions	5

### **RUBRIQUE III.: Modification Règlement Intérieur**

M.Salvat, chef d'établissement aborde un nouveau point du règlement intérieur : la fraude lors des évaluations augmente et il souhaite faire évoluer le règlement intérieur en conséquence dans le but d'assurer l'équité de tous les candidats. M. Salvat présente des amendements au règlement intérieur visant à mesurer le niveau de fraude, codifier les concertations entre les acteurs de l'établissement et les mesures ou sanctions à prendre.

**Vote : 0 vote contre, 0 absence, 27 votes pour. L'ajout au règlement intérieur est adopté.**

Votants : 27	Pour	27
	Contre	0
	Abstentions	0

### **RUBRIQUE IV.: Modification Protocole PHare**

M.Miegeville-Tate, proviseur-adjoint aborde le projet PHARE et présente le protocole déjà présenté en Octobre qui a été validé par le rectorat.

**Vote: 0 vote contre, 0 absence, 27 votes pour. Le protocole PHARE est adopté.**

Votants : 27	Pour	27
	Contre	0
	Abstentions	0

### RUBRIQUE V.: DBM 2024

Mme.Tejedor, gestionnaire présente **une DBM pour information.**

### RUBRIQUE VI.: Voyage aux Baléares

Mme.Tejedor, gestionnaire rappelle le vote au dernier CA pour la participation des familles au voyage à Majorque: bien que les actions des élèves et l'association sollicitée n'aient pu permettre de récolter les fonds prévus, un crowd-funding organisé par l'enseignante organisatrice a récolté des fonds supérieurs à ce qui était prévu. Un réajustement de la part famille à la baisse et proposé au vote.

**Vote: 0 vote contre, 0 abstention 27 votes pour. Ce réajustement est adopté.**

Votants : 27	Pour	27
	Contre	0
	Abstentions	0

### RUBRIQUE III.: Questions diverses

**Le/les représentants des parents** demandent des précisions au sujet du prochain bac blanc: M.Salvat indique le bac blanc numéro 2 prévoira des aménagements pour les élèves concernés (PAP, PAI notamment).

**Le/les représentants des enseignants** présentent un vœu relatif à la suspension de la part collective du Pass culture (Annexe 2).

**La séance est levée à 19h02.**



Conseil d'administration du lycée Paul Sabatier

Carcassonne, le 5 mars 2025

**Motion des représentants des personnels enseignants et d'éducation du Lycée Sabatier pour une demande de moyens supplémentaires - DGH 2025**

Nous, personnels enseignants et d'éducation du Lycée Paul Sabatier, constatons que les moyens alloués au lycée dans la Dotation Globale Horaire 2025 sont inférieurs à ceux des lycées de l'Académie. En effet, alors que les classes sont pleines, nous constatons que la DGH par élève du lycée est de 1.31, tandis qu'elle est en moyenne de 1.48 dans l'Académie. Si nous comparons notre situation avec les autres lycées de l'Aude, et notamment la DGH/élève des autres lycées du bassin, nous sommes quasiment systématiquement en dessous. Nous demandons en conséquence à minima un alignement avec l'ensemble des lycées de l'Académie.

Une classe de seconde et une classe de 1ère générale vont être supprimées portant la moyenne, sur ce niveau à 35,5 élèves par classe. La baisse démographique annoncée ne doit pas être l'occasion de faire davantage d'économies au détriment de nos conditions de travail mais elle doit être, au contraire, une opportunité d'améliorer les effectifs de nos classes dans un souci de mieux accompagner tous nos élèves.

Afin de gérer la baisse généralisée des moyens, des dédoublements vont être supprimés (en SES en 2nde par exemple) et des BMP vont disparaître (en anglais par exemple).

Nous avons des spécialités rares. Pour que nous puissions les garder, et enseigner à tous dans de bonnes conditions, nous demandons davantage de moyens.

Pour toutes ces raisons, les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Sabatier voteront contre la Dotation Globale Horaire.

Conseil d'administration du lycée Paul Sabatier  
2025

Carcassonne, le 5 mars

### **Motion pour le maintien du PASS CULTUREL et des moyens pour les projets culturels**

Le jeudi 30 janvier 2025, la communauté éducative apprenait avec stupéfaction le gel annoncé du financement des activités culturelles via la part collective du Pass Culture pour l'année 2024- 2025.

Ce sont, à l'échelle de la France, des milliers de projets qui perdent leur financement pourtant déjà budgété. En effet, depuis sa mise en place, le Pass Culture (dans sa part collective) permet de financer un nombre important de sorties et d'animations culturelles pour nos élèves.

Depuis deux ans, le ministère a fait en sorte que nous puissions réserver des activités tout au long de l'année, et non plus juste en début d'année, ce qui nous permet d'adapter nos actions avec les événements marquants qui peuvent subvenir, permettant alors par l'art et la culture de questionner l'actualité. L'arrêt brutal du financement pénalise les personnels s'étant adaptés à cette nouvelle possibilité donnée par le ministère.

Aujourd'hui, Il reste un peu plus d' $\frac{1}{5}$  du budget alloué à l'établissement (6 318,98 € sur 30 380 €), et 3 mois avant la fin de l'année, budget qui a jusqu'à présent permis des rencontres avec des auteurs et des artistes, mais aussi des actions de sensibilisations, des ateliers de pratiques de danse, de théâtre, de lecture à voix haute, de photographie ; de découvrir des œuvres cinématographiques mais aussi notre territoire par des sorties géologiques. Autant de choses qui permettent à nos élèves d'accéder aux contenus du programme autrement, mais aussi d'ouvrir et d'approfondir leur horizon culturel ?

Certains projets qui étaient en voie d'être validés et menacés par l'arrêt des financements ont pu finalement l'être après la fermeture, pérennisant ainsi le projet de fresque républicaine que deux de nos professeurs mènent avec leurs élèves et un street artiste.

Néanmoins d'autres volontés de projets ont été freinés, tels que les "Mercredis acti'" à destination des élèves internes et parfois externes se voient restreints, alors qu'ils étaient une proposition de découvertes et de diversité culturelle basée sur le volontariat et la gratuité pour tous les élèves.

De plus, depuis le blocage à l'annonce du ministère de la plateforme Adage qui permet le financement par le Pass Culture, nous avons une vision non fiable des actions sur la plateforme, ce qui renforce nos interrogations pour l'avenir de nos actions mises en place.

Cette annonce soudaine est un mépris pour :

- Les élèves qui ont souvent déjà débuté des travaux préparatoires aux animations et sorties culturelles et qui se voient privé.e.s d'un accès culturel;
- Les personnels de l'éducation Nationale qui s'engagent dans des projets pédagogiques ambitieux pour les élèves;
- Les associations et structures culturelles soudainement privées de financement;
- L'organisation des établissements scolaires qui construisent longtemps à l'avance des parcours culturels et de découverte pour les élèves.

Cette suspension, annoncée du jour pour le lendemain, montre l'indifférence du ministère pour le travail effectué chaque jour sur le terrain.

Qui plus est, la cause avancée d'un dépassement du budget en cours avec, par conséquent, un plafond ramené à la baisse, ne correspond en rien aux chiffres des dotations annoncées: à savoir 30€ pour les élèves de 2nde et 20€ pour les élèves du cycle terminal; correspondant à 137 millions, bien loin du plafond de 72 millions annoncé.

**Nous réclamons donc que la dotation prévue pour le Pass Culture, outil précieux à la formation des citoyens éclairés de demain, soit effective.**